



Le programme EMMVHA « Mieux vivre à l'hôtel par l'alimentation » se concentre sur l'alimentation des personnes hébergées en Seine-et-Marne, en proposant des ateliers culinaires dans des lieux partenaires de l'Association Equalis. Ces « Tiers Lieux », choisis pour leurs équipements et leur accessibilité, permettent aux participants de renforcer leurs réseaux et de rencontrer des interlocuteurs pouvant les aider dans d'autres démarches.

Les ménages viennent cuisiner les denrées alimentaires données par les associations caritatives ou celles achetées avec leurs ressources, sont accompagnés par l'équipe sur les notions d'équilibre alimentaire, d'hygiène et de conservation des aliments.

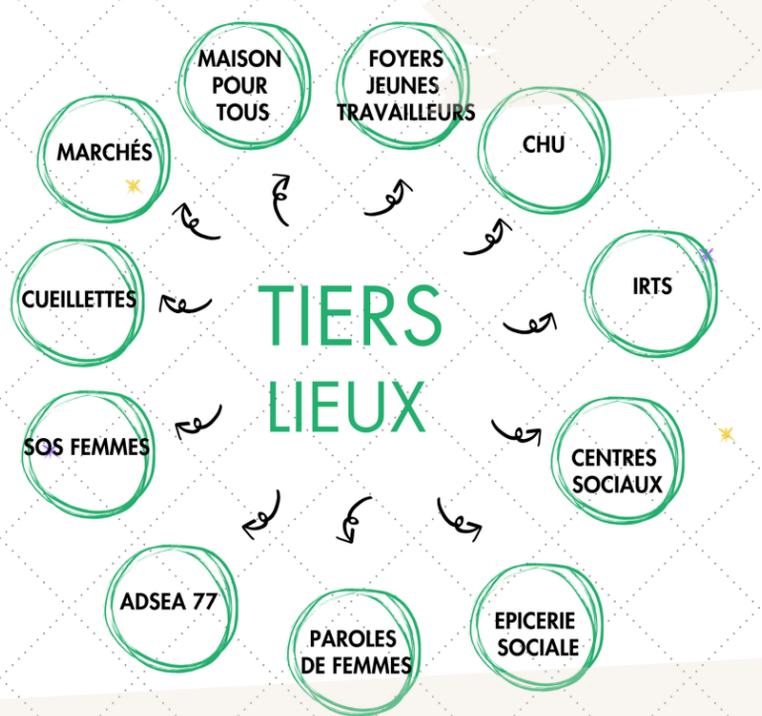
L'équipe : une Animatrice socio-éducative et une Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale sous la responsabilité d'une cheffe de service.



Les partenariats facteurs de succès



En 2020, France Relance a lancé un appel à candidatures pour créer des tiers lieux facilitant l'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel. L'association Equalis a répondu avec le projet "Equipe Mobile du Mieux Vivre à l'Hôtel par l'Alimentaire" (EMMVHA), retenu et lancé en septembre 2021



Ces actions nécessitent un développement partenarial sur toute la Seine-et-Marne dans différents établissements disposant d'une cuisine en capacité d'accueillir le public orienté au sein des hôtels par la plateforme 115 du SIAO 77.

Les difficultés

Pour les ménages

- Apporter des denrées pour participer aux ateliers ;
- Difficultés de transport (accès limité aux tiers-lieux) ;
- Priorités administratives : certaines familles préfèrent se concentrer sur leurs démarches et jugent les ateliers secondaires.

Pour l'EMMVHA :

- Irrégularité de participation qui complique les partenariats avec les tiers-lieux ;
- Barrière linguistique pour les familles non francophones, rendant la coordination difficile.

Points de vigilance

Difficultés croissantes pour obtenir des dons alimentaires ;

Nécessité d'adopter une stratégie de communication régulière également auprès des différents référents sociaux des ménages afin d'optimiser le nombre de participants aux ateliers.

Les conditions de pérennité de l'EMVHA

En 2023, le projet a été prolongé pour trois ans avec de nouveaux axes visant à développer des alliances locales de solidarité et à soutenir des expérimentations sur l'organisation de la lutte contre la précarité alimentaire. L'équipe a élargi ses prestations et organise des actions dans les cueillettes, marchés et organismes d'aide alimentaire pour améliorer l'accès à une aide de qualité, favorisant l'approvisionnement local et les collaborations avec les collectivités et associations spécialisées.